

Garçons-filles : de la diversité à la communauté d'intérêt

Jean-Pierre Lepoix

Débat passionné, points de vue controversés, médiatisation abondante, la mixité à l'école est revenue l'an dernier curieusement au devant de la scène, comme du reste la question du collège unique. Pourquoi donc tant de bruit ? Interroger la mixité à l'école c'est poser le problème de la cohabitation des garçons et des filles dans un même lieu, la classe, pour y apprendre ensemble. C'est poser la question de leurs relations, certes dans ce parcours, mais plus encore celle de l'égalité de leurs chances respectives de parvenir au but : l'acquisition d'un savoir commun émancipateur.

Or aujourd'hui, force est de constater que, des décennies après son instauration, la mixité n'a pas rempli la fonction égalitaire qui lui était assignée (étonnamment l'écart des résultats au bac en faveur des filles peut en témoigner), la question se pose de sa remise en cause. Considérée en son temps comme une avancée démocratique incontestée, elle est tenue par certains comme fauteuse de troubles et obstacle à la réussite des élèves. Pourtant le chemin parcouru dans l'accès des jeunes filles et des femmes au savoir et au travail fut et demeure difficile : la situation paradoxale actuelle de l'école, qu'il faut regarder dans le détail, ne peut gommer les situations profondément inégalitaires dans la société. Ne se trompe-t-on pas de cible quand on cherche à rendre responsable de l'échec un modèle d'organisation, dont l'instauration fut plus que discutable ?

Une conception laborieuse et étriquée

« Dans les écoles qui reçoivent des élèves des deux sexes, les garçons et les filles ne pourront jamais être réunis pour les exercices. Ils seront séparés par une cloison de 1,50 m au moins de hauteur, disposée de manière que l'instituteur ait vue des deux côtés de la salle. L'entrée et la sortie auront lieu à des heures distinctes » ! C'est en ces termes que le ministère de l'instruction traitait de la mixité en 1851. Pourtant, plus d'un demi siècle avant, Condorcet affirmait déjà : « L'instruction doit être la même pour les femmes et les hommes...elle doit être confiée à un maître qui puisse être choisi indifféremment dans l'un ou dans l'autre sexe », mais il n'était pas ministre !

Longtemps, la séparation entre les écoles des filles et celles des garçons, a été synonyme d'inégalités au détriment des filles, leurs écoles ayant été créées plus tard, en nombre plus limité, et surtout elles offraient des enseignements spécifiques, les préparant à la vie domestique et à un spectre limité de

professions (Claude Lelièvre : histoire de la scolarisation des filles, Nathan 1991).

Historiquement, on distingue trois mots utilisés dans les débats sur la mixité scolaire en France entre 1882 et 1976 : co-éducation, gémination, co-instruction et mixité. (Michelle Zancarelli-Fournel, Annick Houel : *école et mixités*, Cahiers masculin/féminin, Presses universitaires de Lyon 2001). La coéducation a été théorisée au tournant du siècle dans les congrès des féministes, et dans ceux des instituteurs et institutrices qui revendiquaient l'égalité des sexes dans la République. Elle dépasse la seule co-instruction ou la co-présence des sexes (gémination) dans un même lieu, comme dans les salles d'asile, ancêtres des écoles maternelles, ou écoles primaires rurales, dans la première moitié du XIX^e siècle, pour des raisons d'économie. L'usage du terme mixité prend place plus tardivement, à la fin des années 1950, dans les débats pédagogiques puis dans les circulaires de l'éducation nationale qui vont progressivement l'instaurer dans le primaire et le secondaire.

La mise en œuvre de la mixité a touché d'abord massivement les collèges (CES de la réforme Fouchet 1963) et il faut attendre la loi Haby de 1975 pour que soit généralisée l'obligation de mixité à tous les degrés de l'enseignement.

Bien que généralisée sous la pression, la mixité répond fondamentalement davantage à une utilisation rationnelle des locaux, qu'à la mise en œuvre d'une conception progressiste des conditions d'éducation. Toutefois on peut considérer que le droit de l'accès des filles à tous les types d'études et d'écoles (HEC, Polytechnique, Ulm, Fontenay) a fait sauter un verrou majeur dans l'accès des femmes à une plus grande égalité professionnelle avec les hommes (Sylvie Schweitzer : *les femmes ont toujours travaillé, Une histoire du travail des femmes au XIX et XX siècle*, Editions Odile Jacob 2002).

Une mixité boiteuse

Dans leur conquête du droit au travail, du droit à disposer de leur corps et de leurs convictions, les femmes ont acquis grâce à leur acharnement, de véritables espaces d'expression, symboles de leur émancipation en marche. Ce mouvement, parce qu'il touche aux relations humaines mais surtout parce qu'il pose la question de la nature de la société en construction, n'est pas linéaire (on en voit des régressions actuellement avec l'abondance de la publicité sexiste par exemple) et il s'est heurté aux conservatismes les plus rétrogrades. La situation actuelle reflète ces

acquis, les retards et de nouvelles contradictions. Aujourd'hui, 60% de la population active féminine est concentrée sur cinq catégories socio-professionnelles, les femmes sont, quelle que soit la conjoncture économique, toujours plus exposées au chômage que les hommes alors qu'elles sont en moyenne, plus diplômées, leur retraite est inférieure de 42% à celle des hommes et la nouvelle loi Fillon aggrave encore la situation qui fait que seulement 39% d'entre elles parviennent à faire valider une carrière complète contre 85% des hommes. À qualification et responsabilité égales, elles sont moins payées que leurs confrères. Même si certains hommes en sont victimes, ce sont elles qui cumulent, en les subissant, l'ensemble des violences, agressions et vexations qui se manifestent notamment chez les jeunes. En matière d'accès aux responsabilités, et malgré la loi sur la parité, la quasi totalité des partis politiques préfère payer l'amende plutôt que de créer les conditions de l'égalité, et dans la répartition des tâches ménagères, si elle progresse lentement dans les couches moyennes, elle n'a quasi pas bougé depuis vingt ans dans les autres couches de la population.

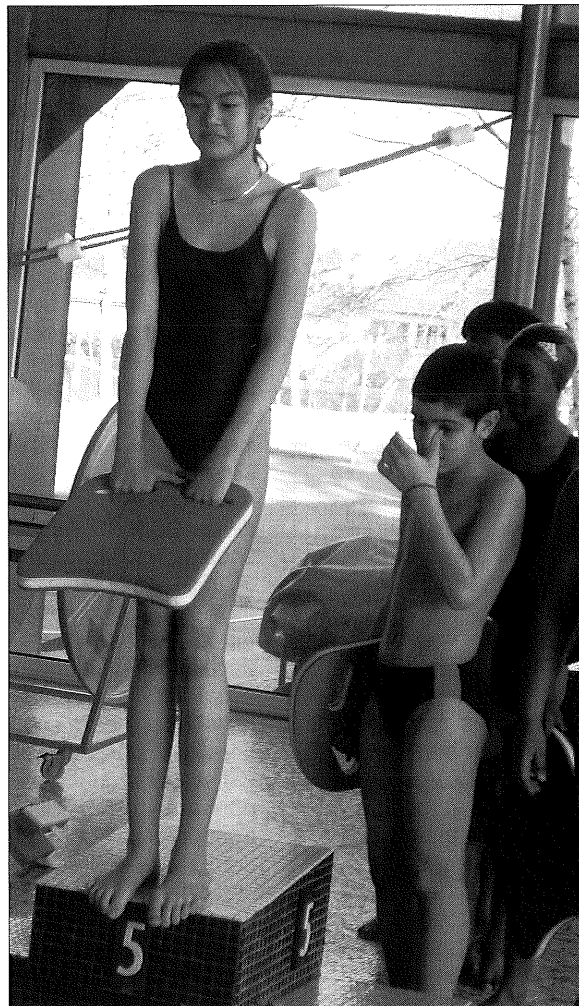
Dans le domaine du sport, les méfaits de la société actuelle en matière de marchandisation, exclusion, ségrégation... et les phénomènes graves qui lui sont propres tels le dopage qui frappe les athlètes de plus en plus jeunes, provoquent drames, rejet, fanatisme... mais le sport peut constituer aussi, une voie de réussite, un espace de liberté et d'émancipation, parfois un moyen de résistance aux pressions sociales et culturelles. C'est particulièrement flagrant pour les femmes. Cependant, l'écart important entre le nombre de pratiquants fille (37%) et garçon (63%) d'une activité régulière présente un double handicap pour les filles (l'adolescence marquée par la puberté, est une période d'abandon significatif de la pratique sportive chez les filles). Handicap au plan de la santé d'abord, avec ses conséquences physiques et psychologiques, au plan des performances, avec ce que cela implique sur le plan scolaire, enfin sur la capacité à mener une activité de ce type tout au long de leur existence. Ce double handicap est encore plus marqué chez les filles de

familles d'origine modeste et immigrée qui ont une pratique inférieure à la moyenne. A l'inégalité garçons-filles s'ajoute une inégalité entre les filles elles-mêmes en fonction de leur milieu social. Tolérer cette réalité, c'est se résigner au constat : aux unes le développement et l'émancipation par la pratique d'une diversité renouvelée des APS, aux autres la sédentarité précoce et la soumission aux modèles dominants.

Dans le sport de haut niveau les femmes ne bénéficient pas de l'égalité de revenus et de ressources financières avec leurs pairs masculins (bourses, subventions, sponsors). Il en est de même pour la réinsertion professionnelle. Enfin, si la participation des athlètes féminines dans les compétitions internationales a augmenté, le personnel d'encadrement technique et médical ainsi que les juges et les arbitres restent principalement masculins. Si la couverture médiatique du sport est importante, le traitement socialement discriminant et sexuellement stéréotypé des médias n'est plus à démontrer (extraits de la résolution sur la place des femmes dans le sport au parlement européen à l'initiative de Geneviève Fraisse, adopté le 5 juin 2003).

Dans le domaine scolaire, dès les années 80, de nombreux observateurs du système commençaient à soulever les écarts de résultats entre les garçons et les filles. On assiste dans la même période, devant les indices perceptibles de fragilité de l'égalité proclamée, à une politique volontariste d'ouverture des filières scientifiques et techniques, accompagnées de campagnes télévisées. En 1992, un toilettage des manuels scolaires est entrepris pour les débarrasser des stéréotypes les plus grossiers. Prenant appui sur les diplômées de grandes universités 100% féminines et sur les violences multiples qui se développaient, le principe de la mixité dans l'enseignement public est mis en cause aux USA. Apparaissent dans la même période, des tentatives de séparation des sexes en Grande-Bretagne, Suède, Finlande, mais aussi en RFA, trouvant finalement leur écho en France par l'intermédiaire de l'enseignement catholique qui organise un débat public sur la question.

Alors une vague déferle où tout se dit et son



Tessa Poliak



⇒ contraire : il faut sauver les garçons dont les résultats sont inférieurs à ceux des filles ; il faut sauver les filles qui sont victimes des violences des garçons ; il faut créer des classes optionnelles en collège et en LP parce qu'on force les filles à pratiquer le sport selon un modèle masculin (Michel Fize : *les pièges de la mixité scolaire*, Presses de la renaissance 2003) et bientôt peut-être, comme aux USA, des écoles pour filles de milieux défavorisés dans le Bronx, des écoles pour homos à New-York... des collèges d'islamistes, d'autres de juifs, des lycées pour les noirs... Derrière cette apologie du communautarisme (au nom du pluralisme et de la tolérance) il y a surtout l'abandon de « l'universel ».

Si « la mixité n'a pas supprimé toutes les inégalités, ni l'étrangeté attirante et inquiétante de l'autre sexe... les contributions récentes d'historiennes de différents pays européens ne montrent pas de corrélations évidentes entre la précocité d'instauration de cette mixité et l'étendue des avancées scolaires et professionnelles des femmes... le propos inverse, selon lequel la mixité entraverait la dynamique des succès scolaires des filles et leur émancipation, paraît toutefois encore plus difficile à tenir... » (Catherine Mary, *mixité scolaire : abondance des débats, pénurie des recherches*, travail genre et sociétés n°11, 2004).

Passer de la différence de fréquentation scolaire entre les filles et les garçons au début du siècle, à la différence de réussite scolaire aujourd'hui montre le chemin parcouru, surtout en faveur des filles. Cela éclaire combien la question ne peut être limitée à un problème relationnel et organisationnel et continue à poser, dans un contexte modifié, celle des conditions à créer pour favoriser l'acquisition de contenus de formation exigeants et communs pour les garçons et filles.

Si mixité ne rime pas forcément avec égalité, égalité de traitement ne rime pas forcément avec réussite. Le problème se trouve ainsi déplacé de la mixité comme source possible d'inégalité, à celui d'une cohabitation nécessaire des sexes, le plus proche de la parité possible (« la présence très minoritaire de l'un ou l'autre sexe ne va pas sans difficultés, notamment d'ordre psychique » Pascale Molinier, *L'énigme de la femme active, Sexe égoïsme et compassion*, Payot, Paris 2003) accompagnée de mesures qui, au sein du « sexisme caché de l'école républicaine », s'attache à la prise en compte des différences pour mieux assurer la communauté d'intérêt.

En EPS

Un paradoxe : dire comment le chemin se fait ou pourrait se faire en EPS, c'est rendre compte des tentatives et des tâtonnements pour améliorer la situation. Celle-ci tend à faire des filles, les jeunes les plus exposées à l'échec en EPS, et parmi elles, celles issues des milieux les plus modestes et de l'immigration (écart des résultats au bac de 1 à 2 points en faveur des garçons, selon les sections).

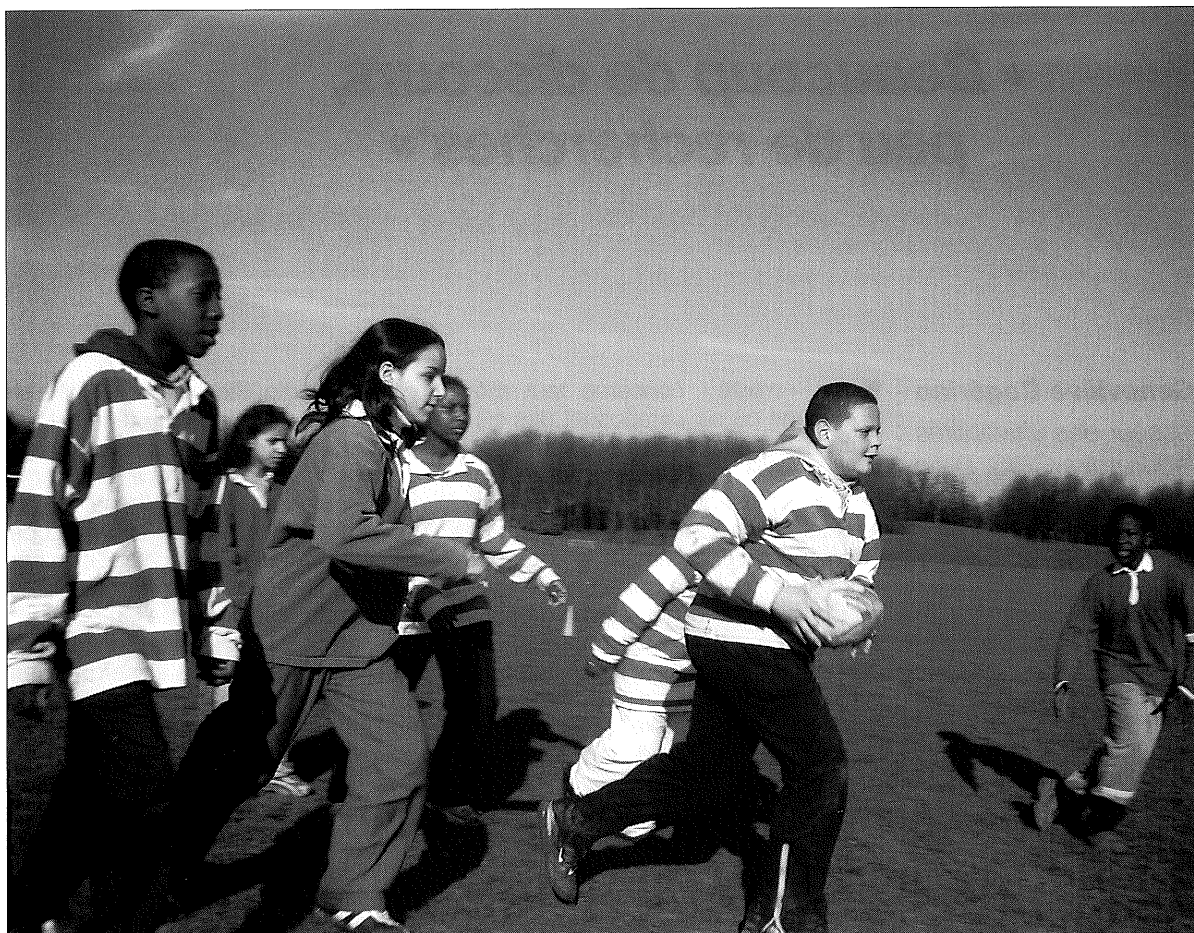
La dynamique créée par l'instauration généralisée de la mixité à l'école ne semble pas avoir entraîné le même mouvement en EPS. Quand le monde scolaire s'agite devant les effets pervers de la mixité, les enseignants d'EPS sondés (se référer à l'enquête dans l'académie de Créteil) semblent peu préoccu-

pés par la question, au point que ce thème ne fait plus partie depuis longtemps des demandes de formation continue. On a comme l'impression d'un paradoxe sereinement assumé. Pourtant les témoignages (on se reportera aux paroles d'enseignants) font vite apparaître le malaise, les difficultés et les réels efforts pour tenter de trouver des solutions. Le paradoxe n'est qu'apparent : la gestion de la mixité est bien une préoccupation quotidienne, elle est au cœur des pratiques.

Changer de regard sur le corps : « l'EPS au collège et au lycée a la particularité de mettre en scène les différences entre les sexes dans ce qu'elles ont de plus patent : le corps, à l'âge où elles s'accroissent considérablement » (Daniel Motta : *Enseigner le masculin féminin*, Agora n°18, 1999). S'engager dans l'activité physique c'est prendre le risque de ne pouvoir en rester longtemps aux apparences. S'il est possible d'apprendre par cœur sans devoir forcément s'exprimer devant les autres, il est impossible d'apprendre « par corps » sans s'exposer. Le rapport particulier au corps, autant par le biais de la tenue vestimentaire que de l'expression de celui-ci en activité, entraîne des comportements chez les jeunes qui traduisent l'état de l'estime de soi, des modes de relations possibles aux autres. Il faut se faire « violence » pour s'engager devant les autres, surtout de l'autre sexe. Ne faut-il pas interroger nos programmations d'activité ? Faut-il vraiment, comme cela semble être la tendance, (se reporter au tableau publié sur le site d'EPS et Société, de G. Cogérino) multiplier les activités à valence « neutre », du type tennis de table ou badminton, ou plutôt renforcer les compétences des filles au rugby et celles des garçons en danse ?

Contribuer à l'émergence d'un sport alternatif : les contenus d'enseignement s'appuient sur des APSA dans le champ social, qui restent souvent affectées de valences masculines et féminines, et dont les pratiques ne sont quasiment jamais mixtes. La tendance à la séparation chez les élèves est forte, celle d'y céder aussi. Elle s'alimente d'un contexte socio-politique qui tend à stigmatiser les différences, ou à tenir un discours démagogique sur leur respect, incitant plutôt aux replis communautaires et tendant à renvoyer chacun à son sexe, sa culture, etc. La représentation dominante et médiatisée du sport de haute performance renforce cette tendance. Si, sous la pression des progrès technologiques, il n'y a jamais eu autant d'aspiration à l'échange, la communication, la connaissance des autres... les résistances, les difficultés au faire ensemble pour se développer mutuellement sont bien réelles. N'y aurait-il pas à inventer des formes de compétitions, qui sans remettre en cause la confrontation, n'élimineraient pas systématiquement le perdant ? Qu'associer au « plus vite, plus haut, plus fort » qui permette la participation authentique des filles, sans frustrer les garçons ? Ne faudrait-il pas prendre en compte aussi des performances scolaires d'un autre type ?

Contester les stéréotypes de genre : en EPS les jeunes adolescents semblent tiraillés entre le désir de plaire et le rejet agressif de l'autre (sexe), entre l'en-



Tessa Polak

vie de se faire plaisir (de jouer à son niveau par exemple) et faire plaisir à l'autre en l'aidant (à progresser), entre la peur du ridicule « s'afficher » et l'envie d'en « mettre plein la vue »... Hugues Lagrange parle du désarroi patent des jeunes garçons qui tient aujourd'hui à leur difficulté à entrer en relation amicale et sexuelle avec les filles (*Les adolescents, le sexe l'amour, enquête sur la sexualité des jeunes lycéens*, Syros, Paris 1999).

De leur côté les jeunes filles semblent évoluer entre l'idée de fournir le moindre effort, rester belles et propres et le plaisir de réaliser l'exploit imprévisible, entre la résignation devant l'écart de performance avec les garçons « c'est pas la peine, ils sont trop forts », et le sursaut d'orgueil « nous aussi on est cap » entre la même règle pour tous qui les désavantage et les faveurs qui les dévalorisent. Comment donc partager avec l'autre sans perdre son identité ?

Cette réalité conteste l'image caricaturale de la femme surtout mais aussi celle de l'homme massivement véhiculée par les différents médias ! L'EPS, en prenant appui sur cette réalité, peut-elle contribuer à ce que les jeunes filles, et notamment celles qui sont le plus fragilisées par leur appartenance sociale, changent l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, s'en construisent une autre, et que les garçons changent leur regard sur elles ? Le cadre scolaire, où la part de risque est moindre, n'est-il pas le mieux à même de faciliter ce changement, en particulier dans des activités où les jeunes sont

contraints de s'exposer, parce qu'on ne peut pas y tricher ? *Résister au conformisme scolaire* : avec son intégration à l'Education nationale, l'EPS s'est engagée dans un processus de scolarisation : évaluation, notation, programmes... sans en être responsable, ce processus a été le révélateur de l'échec des filles ! L'EPS parviendra-t-elle mieux à y faire face en renforçant sa conformité au système ? Ne faut-il pas au contraire valoriser une démarche originale et offensive, privilégiant la définition de contenus d'apprentissage adaptés et des formes de mise en œuvre prenant mieux en compte la diversité des comportements dans l'accès aux connaissances ? Qu'apprendre ensemble qui ne lèse personne, qui fasse progresser tout le monde, et comment ?

« Relever le défi de la mixité en EPS, c'est identifier d'une part que les élèves s'engagent (ou pas) moins à partir de moyens que de raisons d'agir, d'autre part que les contenus qui leur sont proposés ne sont pas neutres » (Annick DAVISSE : *la mixité en EPS : une affaire de contenus*, à paraître 2004).

Dans ce combat l'EPS n'est pas isolée. Au delà des spécificités disciplinaires, chacun est confronté au même enjeu : l'école doit créer les conditions de l'accès de tous à une même culture dans la cohabitation des sexes. C'est sa contribution au développement social. De sa place l'EPS a sa partition à jouer. A lire les contributions de nos collègues dans leurs tentatives, il y a de sérieuses raisons d'y croire. C'est ambitieux, mais comme disait un certain Che Guevara : « soyons réalistes, exigeons l'impossible » ! □